

Dunkerque, le 28 avril 2025
COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de la première pierre du poste électrique Flandre Maritime : un jalon stratégique pour la décarbonation et la réindustrialisation du Dunkerquois

Ce lundi 28 avril, Patrice Vergriete, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, maire de Dunkerque et ancien ministre, Xavier Piechaczyk, président du Directoire de RTE (Réseau de transport d'électricité), et Maurice Georges, président du Directoire de Dunkerque-Port, ont posé la première pierre du futur poste électrique haute tension « Flandre Maritime » situé sur la commune de Saint-Georges-sur-l'Aa. Maillon essentiel de la colonne vertébrale électrique du territoire, ce nouveau poste électrique permet de connecter la production d'électricité et les consommateurs, notamment industriels. Il joue un rôle clé dans la dynamique de réindustrialisation et de décarbonation en cours dans le Dunkerquois, un territoire choisi par les acteurs de l'industrie pour le maillage de son réseau et de son électricité quasi-totalement décarbonée.

Principal nœud de connexion électrique de la zone, le futur poste électrique Flandre Maritime viendra remplacer l'actuel poste de Warande, situé à Bourbourg. Il raccordera 22 lignes très haute tension et accueillera 4 transformateurs, en faisant l'un des postes les plus importants de France en termes de capacité électrique et de surface.

Ce dimensionnement permettra de connecter les nouveaux moyens de production d'électricité prévus dans le territoire (85% de l'électricité produite dans la région était décarbonée en 2023) et les consommateurs d'électricité du dunkerquois. Il offre par ailleurs, un nouveau potentiel électrique pour de futurs projets, dans un territoire qui a engagé sa sortie des énergies fossiles et lancé une dynamique pour son développement industriel et économique.

Pour des raisons techniques, environnementales et économiques, RTE a fait le choix de reconstruire son poste directement sous les lignes existantes, optimisant ainsi l'empreinte de son infrastructure sur le territoire.

Les travaux de construction ont débuté fin 2024. Une première mise en service partielle est prévue mi-2026, avant une mise en service définitive du poste à l'horizon 2030. Ce chantier représente un investissement de 300 millions d'euros et s'intègre dans un programme global de renforcement et de modernisation du réseau électrique porté par RTE, qui prévoit 1,5 milliard d'euros d'investissement sur le territoire dunkerquois d'ici 2030.

D'une superficie de 24 hectares, le futur poste Flandre Maritime comptera 21 départs 400 000 volts, 14 départs 225 000 volts et 3 départs 90 000 volts. À titre de comparaison, le poste actuel de Warande compte 12 départs 400 000 volts et 10 départs 225 000 volts. Sa déconstruction est prévue en 2031, une fois le poste Flandre Maritime opérationnel.

Xavier Piechaczyk, Président du Directoire de RTE :

« Dans le Dunkerquois, RTE construit un réseau électrique robuste et adapté aux ambitions du territoire. La pose de la première pierre du poste électrique Flandre Maritime, qui sera l'un des plus importants de France, illustre la mobilisation conjointe de RTE et des acteurs publics, industriels et institutionnels, et constitue un pilier essentiel pour faire de ce territoire une référence en matière d'attractivité économique, de souveraineté énergétique et industrielle et de transition énergétique. »

Maurice Georges, Président du Directoire de Dunkerque-Port :

« Le poste RTE Flandre Maritime, dont la première pierre est posée aujourd'hui, constitue une étape majeure pour Dunkerque-Port, car il permettra de distribuer une énergie bas carbone, essentielle aux nouveaux développements de la zone industrialo-portuaire, comme à la décarbonation du transport maritime et des opérations portuaires qui nécessitent l'installation d'une grande puissance électrique sur nos quais. Plus largement, cet événement incarne notre ambition collective de construire, avec nos partenaires, le port de demain : durable, compétitif et solidement ancré dans son territoire. »

Patrice Vergriete, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque – Maire de Dunkerque – ancien Ministre :

« La pose de cette première pierre du poste électrique Flandre Maritime constitue une étape fondamentale pour le Dunkerquois. Face aux enjeux majeurs de transition énergétique, de décarbonation et de réindustrialisation, nous franchissons aujourd'hui un jalon décisif pour assurer l'avenir énergétique et industriel de notre territoire. Ce projet stratégique, fruit d'une coopération exemplaire entre la Communauté Urbaine de Dunkerque, RTE et Dunkerque-Port, garantira non seulement la sécurisation des approvisionnements électriques indispensables à notre développement industriel, mais également l'ancrage durable de nouvelles filières économiques porteuses d'avenir. »

A propos de RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 10 025 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs.

Contact presse : Anne-Sophie Pinon - anne-sophie.pinon@rte-france.com - 07 62 44 67 06

A propos de Dunkerque-Port

Dunkerque est le 1er complexe portuaire français en coopération avec les autres ports maritimes de la région Hauts-de-France. Son écosystème intègre aujourd'hui de activités maritimes, logistiques et industrielles, avec l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Plus durable et plus résilient, le port est la 1ère plateforme énergétique européenne. Le développement d'une zone industrielle bas-carbone de référence à l'échelle européenne en est la parfaite illustration. Elle s'appuie à la fois sur la décarbonation des process industriels existants, l'économie circulaire et la réindustrialisation verte, dont le territoire dunkerquois est l'un des pionniers. Avec son écosystème autour de la mobilité électrique, le port de Dunkerque est le cœur de la vallée de la batterie électrique des Hauts-de-France. Sa plateforme de solutions innovantes conjuguée au développement de la capacité des activités conteneurs et logistiques et au réseau de transport multimodal, crée de nouvelles perspectives pour le territoire. Au total, le port génère une valeur ajoutée annuelle de 3,8 Milliards d'euros pour un total de 29 000 emplois directs, indirects et induits. A l'horizon 2030, les nouveaux développements en cours sur le territoire industrialo-portuaire auront permis la création de 20 000 emplois supplémentaires.

Contact presse : Anne-Sophie Bataille - asbataille@portdedunkerque.fr - 06 84 06 19 64

A propos de la Communauté Urbaine de Dunkerque

La Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) est une intercommunalité située dans le département du Nord dans la région des HAUTS-DE-FRANCE. Elle est composée de 17 communes et compte 200 000 habitants. Elle est présidée par Patrice VERGRIETE depuis 2014.

Territoire en pleine transformation, elle est la première plate-forme énergétique européenne contribuant au développement d'une zone industrielle bas-carbone de référence internationale. Territoire pionnier de la réindustrialisation verte avec la création de 20 000 emplois dans les 10 prochaines années et l'émergence d'un écosystème autour de la mobilité électrique, le Dunkerquois est la porte d'entrée de la « vallée de la batterie » des HAUTS-DE-FRANCE.

Plaçant l'innovation au cœur de son action elle intègre dans ses aménagements et son fonctionnement les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. La Communauté urbaine de Dunkerque invente la ville de demain en matière de logement, d'aménagement public, ou de transport en devenant notamment la plus grande agglomération européenne à instaurer la gratuité des transports.

Contact presse : Olivier Coppin - olivier.coppin@tud.fr – 06 84 75 97 36